



Groupe socialiste du
Conseil de ville de Delémont

Delémont, le 27 mai 2019

Postulat: Delémont, ville verte ?

Le Plan d'aménagement local définit les règles qui orientent le développement et la transformation de Delémont. L'évolution que l'on observe depuis quelques années est appelée à se poursuivre. Un accent particulier est placé dans la promotion de la qualité architecturale des nouvelles constructions importantes de notre villes, qu'elles soient publiques ou privées. En parallèle, la qualité des espaces publics est également recherchée, qu'il s'agisse de places, de voiries ou d'espaces verts. Ces derniers sont appelés à prendre une importance croissante dans un milieu urbain qui se densifie. Dans ce contexte, nous proposons que Delémont devienne une VilleVerte.

VilleVerte Suisse est portée par l'Union Suisse des Parcs et Promenades et est soutenue par l'Office fédéral de l'environnement. Afin de promouvoir la nature et la biodiversité en milieu urbain chez les communes, VilleVerte Suisse accorde un label. Depuis 2016, les localités qui se préoccupent de l'aménagement et de l'entretien durable de leurs zones vertes sont ainsi primées et reconnues. Les objectifs principaux de VilleVerte Suisse visent à :

- développer des parcs et des espaces verts en milieu bâti, les personnes habitant des quartiers verdoyants étant en meilleure santé : les zones vertes sont une thérapie sans effets secondaires ;
- offrir des villes avec des arbres, ces derniers permettant d'améliorer le climat urbain en limitant la chaleur estivale et en servant de filtre pour les poussières fines de l'air ;
- favoriser des biotopes urbains, les espèces animales et végétales menacées y trouvant un habitat.

Ces objectifs s'inscrivent dans la politique de développement de Delémont, définie dans le plan directeur communal ainsi que dans divers plans sectoriels (nature en ville, espaces publics, conception d'évolution du paysage,...).

La démarche demandée ne vise pas à obtenir le label pour la beauté du geste. Les buts sont de renforcer l'importance des espaces verts en ville, de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, à l'image de ce qu'apporte le label Cité de l'énergie, et de rejoindre un réseau de compétences. Il s'agit également d'apporter une reconnaissance au travail fourni quotidiennement par la Ville et ses collaborateurs dans le soin des espaces verts, de reconnaître les politiques de développement équilibrées mises en place et finalement, de participer à l'attractivité de Delémont, en mettant en lumière un aspect primordial de la qualité de vie qu'offre notre ville.

Par ce postulat, nous prions donc le Conseil communal d'évaluer l'opportunité de labéliser Delémont VilleVerte en vérifiant les conditions d'accès au label, en estimant les implications en termes de ressources humaines et financières que ceci implique et en définissant les avantages attendus d'une certification.

Pour le groupe socialiste,

Grégoire Monin

Grossard *Beutlat* *A. Schuedy* *R. Rader*
T. Nu *Dauer* *Itank*
W. W. H. *Grossel* *P. Ben* *Ribeaud*